

LA CONSOMMATION EN 1957

par

Léon DESPLANQUES

Cette étude constitue une première synthèse de données rapides fournies par le secteur privé et divers services publics, notamment le S. E. E. F. Elle représente une ébauche, pour 1957, d'un tableau de la consommation que le C. R. E. D. O. C. publiera prochainement. Ses résultats sont provisoires.

Indiquant cependant de façon assez détaillée les principales tendances de la demande au cours de l'an dernier, elle devrait permettre aux entreprises de mieux situer leur position dans leur propre secteur commercial ainsi que dans l'ensemble du marché français.

Le climat dans lequel s'est déroulé 1957 a accru de façon très nette la pression de la demande sur certains secteurs.

La crainte latente, puis manifeste d'une dépréciation monétaire a poussé les consommateurs à procéder à des achats anticipés, voire même spéculatifs. Cette crainte portée au paroxysme en novembre dernier par le bruit de l'imminence du retrait des billets de dix mille francs s'est automatiquement traduite par une brutale augmentation de la demande, dont l'incidence la plus remarquable a été la hausse de 25 %, par rapport à novembre 1956, du chiffre d'affaires des Grands Magasins parisiens.

Pourtant, en dépit de ce climat et de ces poussées de fièvre, la consommation en 1957 semble n'avoir pas progressé plus rapidement que les années précédentes. Le développement de l'activité commerciale s'est en effet concentré sur des articles particulièrement voyants, symboliques de notre niveau de vie et sur lesquels se cristallise l'attention des observateurs : postes de télévision, machines à laver, cuisinières électriques, meubles, appareils photographiques...

Mais la publicité qu'on a donnée au développement de leurs achats a masqué la faiblesse de l'activité commerciale de nombreux autres secteurs s'intéressant à des produits dont le poids dans le budget familial est beaucoup plus important. C'est ainsi que les ventes de voitures se sont maintenues au niveau de l'année précédente alors que celles des cyclomoteurs, motocyclettes ou scooters ont accusé une chute marquée. Dans le domaine alimentaire, qui représente 40 % des dépenses totales, les achats de nombreux articles, ont été à peine supérieurs à ceux de 1956.

La demande a évolué de façon heurtée, par à-coups tout au long de l'année. Il est possible toutefois de déceler deux grandes périodes correspondant approximativement au premier et au second semestre.

Pendant la première partie de l'année, les ventes des articles non alimentaires ont accusé une progression d'autant plus marquée, que celles des produits alimentaires se maintenaient avec difficulté au niveau de 1956. Pendant la seconde, au contraire, le mois de novembre mis à part, l'activité des commerces non alimentaires, dans leur ensemble, présentait quelques signes de faiblesse, tandis que celle des commerces alimentaires accusait un sensible développement.

Compte tenu de ces facteurs, il ne paraît pas anormal de constater que l'augmentation des dépenses des particuliers a été de l'ordre de 10 % de 1956 à 1957, contre 10,3 % de 1955 à 1956.

Cette progression est due en partie aux mouvements des prix, mais la hausse de ceux-ci, pour l'ensemble de l'année, a été loin d'atteindre les proportions couramment imaginées par le public.

Les prix sont en effet restés stables de janvier à septembre et n'ont accusé de variations qu'au cours des trois derniers mois. La moyenne de l'indice des 250 articles, calculé sur la base 100 du 1^{er} juillet 1956 au 30 juin 1957, s'est établie à 101,5 pour les neuf premiers mois de l'année alors qu'elle a atteint 108,75 pour le dernier trimestre.

LES VENTES DE BIENS DE CONSOMMATION DE 1956 à 1957

	Indice de valeur 1956 = 100	Indice de volume 1956 = 100
Alimentation		
Produits à base de céréales	103.5	103.0
Légumes et fruits	102.0	103.0
Viandes, volailles, oeufs, poissons	107.0	104.0
Produits laitiers	100.0	103.0
Corps gras	99.0	102.0
Produits d'alimentation divers	108.0	107.0
Boissons	113.0	104.5
Total consommation alimentaire	106.0	104.0
Habillement	112.0	108.0
Habitation	114.5	106.5
Hygiène et soins	115.0	114.0
Transports et communications	109.0	102.5
Culture, loisirs, distractions	112.0	107.0
Hôtels, cafés, restaurants	108.0	102.0
Divers	112.0	105.0
Total consommation non alimentaire	112.0	106.5
TOTAL GÉNÉRAL	110.0	105.5

Les hausses se sont, en fait, accumulées en fin d'année où elles ont pris une forme spectaculaire, qui a été très vivement ressentie par le public, car elles ont atteint des proportions exceptionnelles sur des articles de grande consommation tels que le vin ou les agrumes.

La hausse des prix à cette époque a été tout de même assez forte. Cependant, comme elle n'a eu lieu qu'au quatrième trimestre, son effet a été faible sur la valeur de la consommation pour l'ensemble de l'année, d'autant plus que la politique de détaxation au premier semestre a entraîné une baisse des prix de nombreux produits alimentaires. Cette baisse a atteint

14 % pour le chocolat, 11 % pour la margarine, 8 % pour les pâtes et le cacao, 2,5 % pour le riz.

Le niveau moyen des prix de détail en 1957 est donc seulement supérieur de 4 à 5 % à celui de 1956, alors que les prix ont augmenté de 11 % de décembre 1956 à décembre 1957.

Si l'on estime à environ 10 % l'accroissement des dépenses des particuliers et la hausse du coût de la vie à 4 ou 5 %, il faut en déduire que l'augmentation de la consommation en volume a été de l'ordre de 5,5 % de 1956 à 1957, contre 6,2 % de 1955 à 1956.

ALIMENTATION

Les dépenses alimentaires se seraient accrues l'an dernier d'environ 6 % par rapport à 1956 dont 2 % correspondent à la hausse des prix et 4 % à l'augmentation en volume.

Produits à base de céréales.

La demande de pain, biscottes et biscuits serait restée stationnaire, tant en valeur qu'en volume. Le développement des ventes de biscottes et biscuits a probablement compensé les effets de la tendance à la diminution de consommation de pain.

En revanche les ventes de pâtisserie ont continué à progresser au rythme des années antérieures, soit d'environ 10 %.

Légumes et Fruits.

La consommation de légumes a été supérieure à celle de 1956 qui avait été faible en raison de l'insuffisance de l'offre et du haut niveau des prix. Les cours, en 1957, relativement élevés pour les primeurs mais normaux pour les légumes de pleine saison, auraient enregistré, pour l'ensemble de l'année, une baisse de près de 5 %.

Malgré une récolte de fruits métropolitains anormalement déficitaire et une hausse des prix, d'environ 10 % pour l'ensemble de l'année, les achats en volume auraient été supérieurs de 1 à 2 % à ceux de 1956. La consommation de fruits métropolitains n'a pas diminué, semble-t-il, aussi fortement que la production (la baisse varie entre 50 et 25 % pour les pommes, poires, raisins et noix). La demande des consommateurs a été en effet satisfaite par la réduction des quantités offertes à l'industrie de la conserve et à l'exportation ainsi que par la mise sur le marché d'articles de substitution tels que : pommes à cidre, poires à poiré ou raisins autres que de table. D'autre part, les ventes de pêches et d'abricots, dont les récoltes ont été exceptionnellement bonnes, ainsi que celles d'agrumes ont fortement augmenté.

Entre 1956 et 1957 on a assisté sur le marché français des fruits à un curieux phénomène de substitution imposé par l'évolution des récoltes. Alors qu'il y a 2 ans, la demande s'était principalement portée sur les fruits métropolitains par suite du déficit de la récolte d'agrumes, elle s'est axée au contraire l'an dernier, sur les fruits tropicaux et les agrumes. Cette orientation est probablement à l'origine de la hausse des prix de ces dernières denrées en automne.

Viandes, volailles, œufs, poissons.

La tension de la demande ne s'est pas accentuée dans le secteur de la boucherie. Si le montant total des ventes s'est accru d'environ 12 %, ce mouvement provient essentiellement d'une hausse des prix de l'ordre de 10 %. La consommation en volume en effet, n'a pas augmenté de plus de 1 à 2 % contre 4,5 % l'année précédente.

La faible amplitude de cette variation n'est pas sans rapport avec le développement de l'activité de la charcuterie dont le chiffre d'affaires aurait enregistré une hausse de l'ordre de 10 % alors que les prix seraient restés à peu près stables.

Les ventes de poisson auraient augmenté d'environ 10 % ; ce mouvement serait dû en grande partie à la hausse des prix.

La tendance à l'accroissement de la consommation de volaille, assez nette depuis quelque temps, se serait maintenue au niveau des années antérieures.

Produits laitiers et matières grasses.

La consommation de lait s'est maintenue à peu près au même niveau qu'en 1956. Elle a oscillé aux alentours de 110 litres par personne. En dépit de l'augmentation du prix à la production en septembre dernier, par suite de l'application de la loi Laborbe, le prix de détail pour l'ensemble de l'année a baissé de près de 4 %.

La demande de fromage en revanche, en augmentation depuis quelques années s'est encore accrue l'an dernier. La consommation par tête d'habitant tendrait à se rapprocher des plus hauts niveaux mondiaux détenus par les Suisses et les Norvégiens. Les achats se sont principalement orientés vers les fromages fondus et la pâte fraîche. Les prix de détail ont été, dans l'ensemble, inférieurs de 1 à 2 % à ceux de 1956.

La consommation de beurre, en progression depuis quelques années en France, alors qu'elle est en diminution dans les principaux pays occidentaux, se serait à peine maintenue au niveau de 1956 en dépit d'une baisse des prix de l'ordre de 1 %.

Selon certains professionnels, cette situation serait imputable aux mesures de détaxation prises en faveur de la margarine en février 1957, qui ont entraîné pour l'ensemble de l'année une baisse de près de 11 % du prix de cette denrée, accentuant ainsi la concurrence qu'elle exerce sur le beurre. D'autre part, la consommation d'huile serait restée stationnaire en valeur et en volume.

Produits d'alimentation divers.

Les événements de Suez ont marqué fortement l'activité de l'épicerie. Devant la crainte d'un conflit mondial, les particuliers avaient procédé en octobre et novembre 1956 à un important stockage de denrées alimentaires non périssables. L'écoulement de ces stocks au cours des premiers mois de 1957 s'est traduit par une diminution particulièrement vive des achats. Ceux-ci, au contraire, par suite du gel exceptionnel de l'hiver précédent avaient atteint un niveau très élevé au cours de la période correspondante de 1956. Ainsi pour les cinq premiers mois de l'année le volume des ventes d'épicerie était inférieur de près de 5 % à celui de la même période de 1956.

Par suite de la hausse des prix des fruits et des légumes à la fin des vacances, et de certains achats anticipés, surtout au troisième trimestre, l'épicerie a connu dans la seconde partie de l'année un très net regain d'activité qui lui a permis de combler, et au delà, le retard du premier semestre.

Pour l'ensemble de l'année, le montant total des ventes d'épicerie a dû être supérieur de 4 à 5 % à celui de 1956. Les prix ayant peu varié, l'accroissement en volume serait identique.

Les ventes des autres articles de ce poste (confiserie, crèmes glacées, potages) ont accusé une augmentation nettement plus forte.

Boissons.

La consommation de boissons commercialisées s'est accrue d'environ 13 % en valeur et 4,5 % en volume, les prix ayant augmenté en moyenne de 8 %.

Les consommateurs, devant la crainte d'une pénurie et la hausse ininterrompue des prix, ont en effet procédé à des achats anticipés pour se constituer des stocks.

Les faits marquants de ce marché étudié par ailleurs (1) sont, outre le stockage du vin de la part des particuliers, l'augmentation particulièrement forte de la consommation de bière et le renversement de la tendance du marché des apéritifs. La chute de la consommation, amorcée dès 1952 pour les apéritifs à base de vin et, deux ans plus tard, pour les apéritifs à base d'alcool, ne s'est pas poursuivie.

HABILLEMENT

Le très net renouveau de la demande intérieure en ce domaine a permis au secteur de l'habillement de combler une partie du retard qu'il avait pris jusqu'en 1954 sur les autres branches commerciales. L'ensemble de l'activité s'est maintenu à un haut niveau pendant toute l'année sans présenter le moindre signe de fléchissement, sauf peut-être à la rentrée des vacances, et en fin d'année pour la confection féminine.

Le montant total des ventes doit être supérieur d'environ 12 % à celui de l'année précédente. Les prix de détail s'étant accrus de 3,5 %, l'augmentation en volume serait de l'ordre de 8 %.

L'évolution a été assez différente selon les branches et l'accroissement plus important pour les articles masculins que pour les articles féminins.

Vêtements principaux.

L'activité dans son ensemble, a été supérieure de plus de 15 % à celle de l'année précédente alors que les prix ont augmenté d'environ 5 %.

En raison de la vogue du prêt à porter les affaires ont été excellentes dans la confection. La progression a été toutefois plus marquée dans la confection masculine ; elle aurait été de l'ordre de 20 % contre 15 % en 1956. Pour la confection féminine le taux annuel d'accroissement qui, depuis 1950 se maintient entre 10 et 20 % a été l'an dernier d'environ 15 % contre 20 % en 1956.

(1) Cf. J. Albert, « Les consommations de boissons de 1955 à 1957 ».

Le développement de la confection ne semble pas s'être fait au détriment de l'activité des tailleurs dont le chiffre d'affaires semble avoir varié dans les mêmes proportions.

Les ventes d'imperméables se seraient accrues, elles aussi, d'environ 15 %.

Lingerie, chemiserie.

L'augmentation des prix a été moins marquée pour ce secteur que pour le précédent ; elle serait de l'ordre de 2 %.

En ce qui concerne la lingerie féminine, les dépenses accusent un accroissement moyen de 8 % mais très variable selon les articles : 5 % pour les blouses et corsages, 15 % pour la lingerie proprement dite. La progression a été identique en valeur et en volume car il n'y a pas eu, dans cette branche, de hausse de prix. En effet celle du coton a été compensée par la baisse du nylon et l'utilisation de nouvelles fibres synthétiques d'un prix de revient inférieur à celles précédemment employées.

L'augmentation du volume des ventes dans la chemiserie a été légèrement supérieure à celle de la lingerie. Le taux d'accroissement de la production, qui se maintient aux alentours de 6 % depuis plusieurs années, s'est élevé de façon sensible en 1957 par suite de la pression de la demande. Comme dans tout le commerce de l'habillement, les achats ont porté sur des articles de qualité supérieure ; les ventes de chemises en nylon ont continué à progresser et auraient représenté près du dixième des ventes totales. L'augmentation du chiffre d'affaires de la chemiserie a été de l'ordre de 12 %. Les prix ont accusé une hausse de 3 à 5 %.

Chaussures.

Le commerce de la chaussure a connu une année presque aussi satisfaisante que celui de l'habillement ; l'activité y a toutefois été beaucoup plus irrégulière avec des pointes exceptionnelles comme à Pâques. Pour l'ensemble de l'année le chiffre d'affaires se serait élevé de près de 10 %.

En dépit de la crainte d'une pénurie de matières premières, la hausse des prix a été d'à peine 3 %.

HABITATION

Le taux d'augmentation des dépenses d'habitation a été encore plus élevé que celui de l'habillement. Il se situe aux alentours de 14,5 %. Une importante partie de ce mouvement, il est vrai, a été absorbée par la hausse des prix, de l'ordre de 7,5 %.

Ces dépenses se subdivisent en quatre grandes catégories dont chacune a évolué très différemment : équipement et produits d'entretien, fournitures domestiques (eau, gaz, électricité, charbon), loyers et charges et services domestiques.

Équipement et produits d'entretien.

Ce poste, concernant tout ce qui a trait à l'équipement de la maison : meubles, literie, tapis, matériel ménager et produits d'entretien, est celui qui a enregistré le développement le plus rapide. Son montant doit être supérieur de près de 25 % à celui de 1956 alors que les prix se sont accrus d'environ 8 %.

L'ameublement est, de tous les commerces, celui qui a connu en 1957, l'essor le plus exceptionnel. Le mouvement d'accélération de la demande, déjà très prononcé l'année précédente, s'est encore accentué en dépit des obstacles qui lui ont été opposés : blocage des crédits à la consommation et à la production, majoration de la T. V. A. Aucun ralentissement des ventes ne s'est manifesté en fin d'année. Les achats ont principalement porté sur les meubles de style moderne en panneaux tassés ou agglomérés s'adaptant aux nouveaux logements. Pour l'ensemble de l'année leur montant total a cru d'au moins 25 %. L'augmentation en volume a cependant été beaucoup moins forte car, en raison notamment de la hausse des cours du bois, les prix ont accusé une augmentation qui n'est pas inférieure à 10 %.

La progression des ventes de **tapis et textiles d'ameublement** a été tout aussi considérable en valeur et nettement plus importante en volume, car la hausse des prix de ces articles a été très inférieure à celle des meubles et n'a atteint que 4 %. Elle a été toutefois plus élevée pour certains articles, notamment les tapis d'Orient et d'Afrique du Nord.

Les achats de **literie et accessoires d'ameublement** ont évolué de façon à peu près comparable. Les prix de la literie ont accusé eux aussi, une hausse d'environ 4 % pour l'ensemble de l'année.

Pour le **linge de maison**, la demande est restée soutenue même en fin d'année. Il semble toutefois que son augmentation ait été moins forte que pour les articles d'habillement.

En ce qui concerne le **matériel ménager** : articles d'équipement tels que poêles, cuisinières, fourneaux à gaz et à charbon et articles électro-ménagers, l'évolution des ventes a été elle aussi très satisfaisante, contrairement à ce qui a pu être écrit ou répété. L'aménagement des nouveaux logements terminés et la modernisation des anciens appartements ont accru de façon très sensible la pression de la demande.

Pour les appareils au gaz et au charbon le volume des ventes s'est maintenu tout au long de l'année, sauf peut-être au cours des derniers mois, à un niveau supérieur d'environ 20 % à celui de 1956. Les achats se sont surtout orientés vers les gros appareils et plus spécialement les cuisinières mixtes gaz-charbon. La hausse moyenne des prix atteint 8 %.

Le marché électro-ménager, aux dires de certains professionnels, aurait été irrémédiablement brisé par la politique du gouvernement. La hausse de la T. V. A. et surtout les restrictions de crédit à la consommation auraient eu un effet particulièrement néfaste ; or, il n'en est rien. Pour la plupart des articles les ventes se sont accrues encore plus rapidement que l'année précédente. Le taux d'accroissement a été de 40 % contre 20 % pour les machines à laver (575 000 articles vendus contre 410 000 en 1956), de 54 % contre 12 % pour l'ensemble des appareils de cuisine dont 78 % contre 22 % pour les cuisinières électriques et de 31 % pour les chauffe-eau électriques. Quant aux ventes de réfrigérateurs, elles ont porté sur 500 000 appareils, contre 400 000 en 1956.

Malgré les relèvements successifs de la T. V. A. les prix n'ont varié que dans d'étroites limites. La hausse ne dépasse 6 % pour aucune catégorie d'appareils et est en moyenne de 4 à 5 %. Il ne faut quand même pas se dissimuler que cette progression est un peu artificielle. L'Etat, en annonçant à plusieurs reprises au cours de l'année des mesures tendant au relèvement des prix, puis en différant chaque fois leur application, s'est fait involontairement l'agent de publicité du matériel électro-ménager. Il a stimulé ainsi la demande en aggravant la crainte, déjà fort répandue dans ce secteur, d'une hausse des prix.

Les ventes d'**articles de quincaillerie**, liées pour la plupart à l'aménagement de la maison se sont, elles aussi, fortement développées. L'expansion

constante depuis quelques années de l'activité des droguistes, quincaillers et marchands de couleur s'est encore poursuivie l'an dernier et à un rythme encore plus rapide : 15 % dont 3 % pour les prix. L'essor le plus spectaculaire a été celui de la peinture domestique dont les ventes se sont accrues d'environ 20 %.

En ce qui concerne les **articles d'entretien** le mouvement a été plus faible surtout pour les savons et produits de nettoyage qui, stockés en assez grandes quantités au moment des événements de Suez, se sont écoulés assez difficilement au cours des premiers mois de l'année.

Fournitures domestiques.

Par suite de la température particulièrement clémente de l'an dernier, la consommation de charbon, de gaz et de bois a été beaucoup plus faible que celle de 1956 où l'hiver avait été exceptionnellement rigoureux. Le montant total de ce poste, tout au moins en volume, est inférieur d'au moins 1 % à celui de l'année précédente. Toutefois, en raison du relèvement des tarifs, l'ensemble des prix a accusé une hausse de l'ordre de 4 % ; en conséquence, le montant total de ce poste en francs courants a été supérieur d'environ 3 % à celui de l'année précédente.

Ce faible accroissement compense, en partie, les effets de la très forte progression du poste ameublement et rabaisse assez sensiblement le taux d'augmentation des dépenses d'habitation. Les dépenses d'eau, de gaz, d'électricité, de charbon, de bois et de fuel domestique ont en effet une importance non négligeable. Elles représentent environ cinq cent milliards de francs soit près du vingtième du budget des particuliers.

Loyers et charges.

Par suite de la reconduction de la loi sur les loyers le montant total des locations a probablement augmenté de 7,5 %, tandis que les charges se seraient élevées d'environ 10 %.

Si l'on admet que les travaux d'aménagement intérieur et d'entretien des locaux se sont assez sensiblement développés, le montant total de ce poste a dû s'accroître de 11 %, dont 8 % en moyenne pour les prix.

Services domestiques et d'entretien.

Par suite de la pénurie de personnel de maison, le montant global des dépenses de ce poste a dû presque uniquement évoluer en fonction de la hausse des tarifs des services domestiques qui serait de l'ordre de 10 %.

HYGIÈNE ET SOINS

Les dépenses de cette classe, afférentes pour un cinquième à l'hygiène et aux soins personnels et pour quatre cinquièmes aux soins médicaux, ont continué à augmenter en 1957 mais à un taux encore plus rapide que les années précédentes : 15 % contre 12,4 % en 1956 et 9,8 % en 1955. Les prix ayant accusé une hausse de l'ordre de 1 %, l'accroissement en volume ressort à 14 %.

Hygiène et soins personnels.

Les dépenses concernant ce poste ne se sont pas développées dans de fortes proportions : 10 % en valeur, 5 % en volume.

La parfumerie a subi en 1957 le contre-coup des événements de Suez qui avaient poussé les particuliers à stocker de nombreux articles à la fin de 1956. L'écoulement de ces stocks a entraîné un ralentissement des affaires en début d'année.

Quant aux frais de propreté et d'esthétique concernant principalement les frais de coiffure, ils se seraient accrus d'environ 11 %.

Dépenses médicales.

L'accroissement particulièrement élevé de la classe hygiène et soins proviendrait essentiellement des dépenses médicales (dépenses médicales proprement dites, frais d'hospitalisation, frais pharmaceutiques).

D'après les dernières données de la Sécurité Sociale, celles-ci se seraient accrues d'environ 16 % dont 14 % pour la médecine, 15 % pour les hôpitaux et 18 % pour la pharmacie. La progression en volume est également de 16 % pour l'ensemble. L'apparition de la grippe dite « asiatique » au dernier trimestre n'a pas entraîné, contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, une augmentation importante des dépenses de la Sécurité Sociale. Elle se serait soldée par des remboursements supplémentaires d'environ 5,5 milliards.

Toutefois il se peut que l'incidence de la grippe ait été plus marquée sur les dépenses de pharmacie des particuliers car nombre d'entre eux, pour se prémunir contre les effets de cette épidémie, auraient acquis d'eux-mêmes des remèdes sans aller consulter leur médecin.

D'autre part l'augmentation des dépenses médicales proprement dites a dû être plus importante que celle déduite des statistiques de la Sécurité Sociale. Celles-ci, en effet, comme les tarifs de remboursement n'ont pas été modifiés, n'indiquent en fait que les variations du nombre des actes médicaux, alors que le prix de ces actes a été supérieur de près de 10 % à celui de 1956.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Le relèvement des tarifs de l'essence cache et explique tout à la fois le faible accroissement de la demande dans le domaine des transports et communications. Si le montant total des dépenses de cette classe a progressé d'environ 9 %, par suite d'une hausse des prix de l'ordre de 6,5 %, l'augmentation en volume n'a été que de 2,5 % contre 7,4 % en 1956.

Véhicules individuels.

Le montant total des achats d'automobiles, cycles et motocycles ne s'est accru que de 4 % en valeur et de 1 % en volume, les prix ayant augmenté de 3 %. La hausse du prix de l'essence n'est pas uniquement responsable de cette faible variation. D'autres facteurs s'y ajoutent : la limitation du crédit à la consommation, l'allongement des délais de livraison par suite de l'effort d'exportation des constructeurs et la saturation du marché parisien qui représente une importante partie de la demande intérieure.

La demande de cycles s'est maintenue à peu près au même niveau que l'année précédente. Le marché bénéficie actuellement de l'importante clientèle des jeunes générations.

En ce qui concerne les motocycles le montant total des achats a été inférieur de près de 5 % à celui de 1956 ; la hausse d'ensemble des prix d'environ 6 % pour les vélomoteurs, motocyclettes et scooters par suite de la majoration de la T. V. A. n'a pas compensé le fléchissement marqué des ventes.

La production dont l'évolution reflète, dans une grande mesure, celle de la demande a accusé une chute sensible : — 38 % pour les motocyclettes (10 400 contre 16 900 en 1956), — 17 % pour les vélomoteurs (87 000 contre 105 100) et — 12 % pour les scooters (102 100 contre 116 300).

Seule la production de cyclomoteurs (véhicules de puissance inférieure à 50 cc.), auxquels ne s'est pas appliquée le relèvement de la T. V. A., s'est légèrement accrue (904 000 contre 900 000).

Le marché, dans son ensemble paraît quelque peu saturé et on assiste, semble-t-il, à un glissement de la demande vers le marché de l'automobile. Ce glissement est du reste général puisqu'il affecte l'offre tout autant que la demande, une grande firme française de scooters ayant décidé la production de voitures de petite cylindrée.

Ce mouvement explique en partie, semble-t-il, la légère augmentation du nombre de voitures particulières vendues en 1957 en dépit du climat déplorable qui a caractérisé le marché de l'automobile. Ces ventes ont passé de 493 565 véhicules à 514 768 enregistrant ainsi une augmentation de 4,3 % contre 22,9 % en 1956. Compte tenu de la hausse des prix, qui n'a été que de 3 % pour l'ensemble de l'année, le montant total des achats s'est accru d'environ 7 %.

Cette progression n'a toutefois été enregistrée que grâce au développement des ventes de petites cylindrées, conséquence, d'une part de l'augmentation du prix de l'essence, d'autre part de l'engouement général en faveur des petites voitures. (Le marché de ces véhicules double régulièrement chaque année depuis 1954 aux Etats-Unis.)

Les achats de voitures d'une puissance inférieure à 8 CV se sont accrus. L'augmentation a atteint 18 % pour les voitures de moins de 6 CV (280 656 contre 237 792) et 8,8 % pour les voitures de 6 à 8 CV (192 945 contre 177 347). En revanche les ventes de grosses voitures ont accusé un très net fléchissement : près d'un tiers pour les véhicules de 10 à 12 CV (33 567 contre 49 291) et environ trois quarts pour ceux de plus de 12 CV (7 600 contre 29 135).

Fournitures.

Les dépenses ont été affectées par la réduction de la circulation, qui est indiquée de façon assez précise par l'évolution de la consommation d'essence.

Les quantités vendues de carburant et de super-carburant ont fléchi en 1957, mais la baisse n'a pas été aussi brutale qu'on l'a cru. Si les ventes de super-carburant ont diminué de 31,2 %, celles d'essence et de super-carburant ensemble, n'ont fléchi que de 3 %. Il est vrai que ces ventes auraient dû normalement s'accroître de 8 %.

Cette baisse s'explique par les relèvements successifs des tarifs de l'essence et les restrictions imposées à la circulation pendant les cinq premiers mois de l'année, à la suite des événements de Suez. Le relèvement des tarifs s'est traduit en revanche, par une augmentation des dépenses de 22,7 %, le montant total de vente de carburant étant passé de 415 à 509 milliards de F.

Les frais de garage et d'entretien ont subi le contre-coup de la réduction de la circulation. Cependant, par suite de l'augmentation du parc de voitures particulières, l'activité dans son ensemble, est restée à peu près stationnaire en volume. Les prix se sont accrus d'environ 5 % pour l'ensemble de l'année.

Transports en commun.

Les recettes transports voyageurs de **la S. N. C. F.** se sont accrues de près de 10 % passant de 129 à 141 milliards, alors que les tarifs n'ont pas été modifiés. Ce mouvement n'est pas uniquement imputable à la pénurie d'essence ; il reflète aussi, en grande partie, la reprise du trafic ferroviaire amorcée depuis 1954.

Toutefois un autre facteur, quoique secondaire, a joué en faveur de l'augmentation des recettes en 1957 : la part de plus en plus grande de voyageurs utilisant la 1^{re} classe ; en effet, alors qu'au début de la suppression de la 2^e classe, 15 % seulement des voyageurs de l'ancienne seconde classe se reportaient sur la 1^{re}, ce pourcentage était passé à 20 %, fin 1957.

Si l'on estime que l'activité des **transports routiers** en commun a augmenté d'environ 2 % et leurs prix de 8 %, l'ensemble des dépenses de transport en commun se serait accru de 10 % alors que le prix moyen de ces services n'aurait augmenté que de 4 %.

Communications.

L'augmentation des recettes des P. T. T. a été de l'ordre de 20 %. Les tarifs ayant été relevés d'environ 26 % le 1^{er} juillet, dont 33 % pour les lettres et communications téléphoniques, la hausse moyenne pour l'ensemble de l'année ressort à 13 %. Le trafic en volume s'est accru d'environ 7 %, taux légèrement inférieur à celui constaté habituellement en raison probablement de la majoration des tarifs.

CULTURE, LOISIRS, DISTRACTIONS

Les dépenses concernant cette classe aux composantes très diverses auraient accusé une augmentation relativement importante : 12 % environ alors que la hausse moyenne des prix aurait été légèrement inférieure à 5 %.

Appareils de radio et de télévision.

La demande est restée soutenue tout particulièrement en fin d'année et l'ensemble des dépenses s'est accru d'un peu plus de 30 %.

Le nombre de postes de radio vendus se serait élevé à près de 1 700 000 contre 1 450 000 en 1956. L'engouement pour les postes radio-auto et les postes portatifs a joué un rôle dans cette évolution, mais il ne faut cependant pas le surestimer, car ces articles ne représentent qu'une petite partie du marché. Quant aux ventes d'appareils récepteurs de télévision, elles ont été stimulées par les perspectives de hausse des prix. Par suite de la pointe particulièrement forte qu'elles ont enregistrée en décembre, elles doivent se situer, pour l'ensemble de l'année entre 330 000 et 340 000 unités contre 255 000 en 1956 soit une hausse d'environ 30 %.

Les prix, en raison de l'apparition de nouveaux modèles plus perfectionnés et de l'amélioration des anciens, ont augmenté en moyenne d'environ 8 % pour les postes de radio comme pour ceux de télévision.

Appareils et fournitures de photographie.

L'accélération de la demande constatée en 1956 s'est encore amplifiée l'an dernier. L'activité dans cette branche a bénéficié de facteurs favorables : le développement du flash qui atténue assez sensiblement les fâcheux effets de la morte-saison d'hiver et surtout le succès considérable de la photo en couleurs, qui entraîne très souvent l'achat d'un nouvel appareil photo ou même celui d'un appareil de projection.

Le montant total des ventes, en ce qui concerne les appareils a enregistré une augmentation de près de 30 % ; ce mouvement aurait été même encore plus important si l'offre de caméras n'avait été réduite par l'arrêt des importations. Les achats de pellicules ont subi un accroissement presque aussi important : 25 % environ. Les prix sont restés à peu près stables, sauf incidence de l'augmentation de la T. V. A.

Disques et tourne-disques.

Les ventes de tourne-disques et surtout d'électrophones ont enregistré l'an dernier une très forte progression.

Les achats de disques se sont eux aussi très fortement développés. Le chiffre d'affaires de l'industrie du disque serait actuellement de l'ordre d'une vingtaine de milliards contre cinq milliards il y a 3 ans. Le microsillon a maintenant une place prépondérante sur ce marché ; sur une production de 18,6 millions de disques en 1957 sa part atteint 96 % contre 13 % seulement en 1952.

Lecture.

Le marché des journaux et revues a enregistré en 1957 une tendance en assez nette opposition avec l'ambiance générale. Les ventes de quotidiens, en régression dans l'agglomération parisienne, se sont difficilement maintenues, pour l'ensemble de la France, au niveau de 1956.

En ce qui concerne la librairie, si l'on se réfère aux renseignements de la D. C. I., les ventes se sont accrues de 15,5 % et les prix de 4,5 %.

Jouets.

Les ventes de jouets, dont près de la moitié s'effectuent en décembre, n'ont pas été aussi satisfaisantes que les précédentes années. L'augmentation de la T. V. A. a provoqué en automne un ralentissement assez net des petits achats. D'autre part, la demande a démarré avec un certain retard en décembre et a boudé quelque peu les beaux jouets. En définitive, le développement de l'activité de cette branche a été nettement inférieur à celui de 1956 où il s'était établi à environ 11 %.

Articles de sport et camping.

Le développement du tourisme, l'extension de la durée des congés payés, la vogue des sports d'hiver sont autant de raisons justifiant la très rapide progression des ventes de ces articles qui doit atteindre près de 20 % par rapport à 1956.

Tabac et allumettes.

De 1956 à 1957, les achats se sont accrus de 4,5 % en quantité et de 14 % en valeur.

Les recettes du S. E. I. T. A. ont atteint 277 milliards de F (contre 243 en 1956) pour le tabac et les cigarettes, et 8,4 milliards pour les allumettes.

La progression des recettes provient en partie de l'augmentation des prix de 16 % en juillet 1956, mesure qui n'avait porté cette année-là que sur un semestre au lieu d'une année pleine en 1957. Toutefois cette différence n'explique pas totalement l'écart existant entre l'augmentation en quantité et celle en valeur. Il est donc permis de supposer que les achats ont porté en 1957 sur des articles de meilleure qualité.

Spectacles et jeux de hasard.

L'évolution des dépenses de spectacles contraste assez fortement avec celle des autres dépenses de cette classe. Leur progression se situe aux alentours de 6 % en valeur et de 4 % en volume.

La courbe trimestrielle de la fréquentation des cinémas est assez caractéristique de la tendance de ce marché. L'accroissement du nombre de spectateurs par rapport à la période correspondante de l'année précédente est passé de 7,4 % à 4,7 % du premier au deuxième trimestre pour n'atteindre que 3,6 % au troisième trimestre et être à peu près nul au quatrième.

En revanche les dépenses de loteries et jeux de hasard se sont accrues. Les recettes de la Loterie Nationale ont atteint 53 500 millions de F contre 50 257 en 1956, soit une hausse de 6,6 %, alors que le prix des billets n'a pas varié.

Quant aux sommes engagées dans les maisons de jeux et cercles, et aux paris sur les courses de chevaux, ils ont augmenté respectivement de 22 % et 23 %.

HOTELS, CAFÉS, RESTAURANTS

En dépit du développement toujours plus marqué du tourisme et de la vogue croissante des sports d'hiver, 1957 a été une année assez médiocre pour l'industrie hôtelière.

La progression du chiffre d'affaires dans cette branche, de l'ordre de 8 % a été presque entièrement absorbé par la hausse des prix. L'activité a été à peine supérieure en volume (2 %) à celle de 1956.

Les départs des Français à l'étranger se sont encore accrus cette année, malgré « l'opération 20 % » du 10 août et ce mouvement n'a pas été compensé par un développement du tourisme étranger en France ou du tourisme intérieur.

L'exode des Français à l'étranger n'a pu, en effet, être freiné par « l'opération 20 % » qui est intervenue trop tard. La plupart des touristes étaient déjà revenus de vacances, ou, ayant mis au point leurs projets, n'ont pas pu ou voulu revenir sur leur décision.

Ce raisonnement est tout aussi valable pour les touristes étrangers qui étaient susceptibles de se rendre en France à la fin de l'été. Aussi leur nombre au cours des trois premiers trimestres de l'année était inférieur de 4,4 % à celui de la période correspondante de 1956. Toutefois, une reprise très nette au dernier trimestre a compensé ce fléchissement et le nombre des touristes

étrangers a finalement été légèrement supérieur à celui de 1956 (4 310 000 contre 4 305 000).

Quant à l'activité du tourisme intérieur, elle n'a pas été stimulée par l'extension de la durée des congés payés. Les bénéficiaires de cette mesure disposant de revenus relativement modestes, ne constituent pas, en général, une clientèle pour l'hôtellerie. La plupart d'entre eux restent chez eux, se rendent à la campagne dans leur famille, ou font du camping. Une minorité seulement fréquente les hôtels et restaurants. De plus, les congés payés étant peu étalés, cette minorité se rend dans ces établissements au moment où la saison bat son plein et ne sont reçus qu'au détriment d'autres clients.

Le développement de l'activité a été assez différent dans les trois principales branches de l'industrie hôtelière.

Le chiffre d'affaires des hôtels n'a pas dû être supérieur de plus de 1 à 2 % à celui de 1956 et a varié presque uniquement en fonction de l'augmentation des prix des services, car les prix des chambres n'ont pas été officiellement relevés, sauf pour une catégorie très restreinte d'hôtels de luxe.

La progression de l'activité des restaurants aurait été plus forte en valeur et en volume.

Enfin les cafés et débits de boissons ont bénéficié de la hausse des prix des boissons et de l'augmentation assez sensible de la consommation des jus de fruits, du vin et de la bière.

DIVERS

Les deux parties principales de cette classe, qui concernent l'une des biens (horlogerie, bijouterie, maroquinerie, ...) l'autre des services (assurances) ont enregistré une augmentation identique en valeur : 12 %. Toutefois la hausse des prix a été plus importante dans la première que dans la seconde : 9 % contre 5 %.

Biens divers.

L'activité de **l'horlogerie, bijouterie et orfèvrerie** qui s'était fortement accrue aux trois premiers trimestres a fléchi en fin d'année. L'augmentation du chiffre d'affaires qui avait été de 15 % à 20 % pendant la première période a été ramené à 5 % environ au cours de la seconde. Etant donné l'importance saisonnière du dernier trimestre, notamment du mois de décembre, l'accroissement pour l'ensemble de l'année doit être de l'ordre de 12 à 13 %.

Il provient en très grande partie de la hausse des prix, le volume des ventes, ne s'étant pas élevé de plus de 5 % dans chacune de ces branches.

Le volume des ventes de **la maroquinerie** s'est à peine maintenu au niveau de 1956. Le chiffre d'affaires de l'ensemble de la profession a toutefois accusé un accroissement de 10 % à 12 % consécutif à une hausse des prix du même ordre, provenant du relèvement de la T. V. A. et de l'augmentation des cours des matières premières. Il faut toutefois préciser que l'activité a été plus importante dans les commerces d'articles de voyage faits en d'autres matières que le cuir, que dans la maroquinerie proprement dite.

Services.

L'ensemble des dépenses concernant ce poste s'est accru d'environ 12 % ; la hausse des prix a été de l'ordre de 5 %.

L'évolution la plus remarquable des différents services inclus dans ce poste, est celle des assurances. Elle a été très variable selon les trois principales branches : auto, vol et incendie, vie et capitalisation.

Les primes d'assurance auto se sont accrues d'environ 15 %, compte tenu de l'évolution du parc automobile et de l'augmentation des tarifs. Le relèvement de 15 % autorisé en octobre dernier, n'a eu qu'une faible influence (1 à 2 %) sur ce mouvement. La majoration du prix des assurances auto provient beaucoup plus du relèvement des tarifs autorisé fin 1955. Pour ménager leur clientèle, les compagnies ont en effet différé jusqu'en 1957 l'application intégrale de cette mesure.

Pour les assurances vol et incendie les tarifs ont au contraire diminué. L'exploitation de cette branche étant rentable, les compagnies n'ont pas hésité à réduire les taux de prime. Cette réduction explique que le montant total des primes versées par les particuliers soit resté stable en 1957, en dépit de l'augmentation du nombre des immeubles assurés et de leur valeur vénale.

Enfin en ce qui concerne la dernière branche : vie et capitalisation, le très net développement enregistré au cours des dernières années ne s'est pas ralenti. L'accroissement du montant total des primes versées par les particuliers a été de l'ordre de 12 à 13 %, contre 13 % en 1956.